

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° 1573/SG/CG accordant une bourse d'études à quatre candidats admis à une école préparant un diplôme d'Etat d'infirmière.

n° 1573/SG/CG

Ministère

MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE ET DES AFFAIRES  
SOCIALES

Date de publication

14 octobre 1968

Numéro JO

n° 20 du 25/10/1968

Date du numéro

25 octobre 1968

### TEXTE INTÉGRAL

Une concession de passage Djibouti-Paris, par voie aérienne, en ; en classe touriste, est accordée à: MM. Houmed Maki Arbahim ; Ali Mokbel Saleh ; Ismaël Ibrahim Houmed; Mohamed Ali Dirieh, admis à l'examen d'entrée aux écoles préparant le diplôme d'Etat d'infirmier, affectés en qualité d'externes dans une école de l'Assistance publique de la région parisienne et hébergés par les soins de l'Office de Coopération et d'Accueil Universitaire, 69 quai d'Orsay, Paris (7°).